

Commentaire du verset de la Sourate 35

Verset 32

Commentaire du verset 32 de la Sourate 35

Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) a été interrogé au sujet du verset :

« Ensuite, Nous fîmes hériter du Livre ceux de Nos serviteurs que Nous avons choisis. Il en est parmi eux qui font du tort à eux-mêmes, d'autres qui se tiennent sur une voie moyenne, et d'autres avec la permission d'Allah devançant [tous les autres] par les bonnes actions ; telle est la grâce infinie. » (Sourate 35 Le Créateur, verset 32)

Il a répondu (qu'Allah sanctifie son précieux secret) :

« Son sens implique la validité de dire que cela englobe l'ensemble de la communauté qui est en charge de sa Loi. Et ces propos indiquant qu'il s'agit de l'ensemble de la communauté sont ce qui est montré par les informations rapportées au sujet du mérite de la communauté Mohammadienne. Il s'agit de tous ceux qui entrent dans le cercle de l'attestation de l'Unicité et du Message.

Il est rapporté que lorsque le Calame reçut l'ordre d'Allah pour écrire, il se mit à écrire au sujet des communautés des messagers tels que Nouh, Ibrahim, Moussa et 'Issa (paix sur eux). Et pour chaque communauté il a inscrit sur la Table : « Ceux qui obéissent à Allah entrent au Paradis et ceux parmi eux qui désobéissent à Allah entrent en Enfer. » Et Allah lui ordonna de le faire pour l'ensemble des communautés des messagers.

Or, lorsqu'il en arriva à la communauté de Mohammed (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et qu'il voulu écrire à leur sujet tout comme il le fit pour les communautés précédentes, son Seigneur lui clama : « Discipline-toi ô Calame. » Et le Calame se mit à trembler par crainte révérencielle envers Allah et il demanda : « Seigneur, que dois-je écrire ? » Il dit : « Écris : une communauté pécheresse et un Seigneur indulgent. » Et c'est ce qui fut écrit au sujet de la Communauté Mohammedienne.

Certes le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : **« Il n'y a pas eu un prophète qui n'a eu droit à une invocation qu'il s'empressa d'utiliser pour ce qu'il voulait. Quant à moi, j'ai gardé mon invocation comme intercession pour les grands pécheurs de ma communauté, elle sera offerte, si Allah le veut, à ceux qui n'associent rien à Allah. »** Ceci est l'énoncé du hadith, mais il faut tout de même un groupe de cette communauté sur qui s'exécute la menace qui est soutenue par la suite du verset et ce sont ceux qui n'ont que porté le Qoran seulement, comme le prouve par exemple Sa Parole (Glorifié et Exalté soit-Il) :

« Puis les suivirent des successeurs qui héritèrent le Livre, mais qui préférèrent ce qu'offre la vie d'ici-bas en disant : "Nous aurons le pardon." Et si des choses semblables s'offrent à eux, ils les acceptent. N'avait-on pas pris d'eux l'engagement du Livre, qu'ils ne diraient sur Allah que la vérité ? Ils avaient pourtant étudié ce qui s'y trouve. Et l'ultime demeure est meilleure pour ceux qui pratiquent la piété, - Ne comprendrez-vous donc pas ? » (Sourate 07 Al A'raf, verset 169)

Mais qu'elle qu'en soit la situation ils sont eux aussi choisis auprès d'Allah (Glorifié et Exalté), leurs injustes comme leurs modérés et leurs devanciers, chacun d'entre eux, l'ensemble d'entre eux sont l'élite du Divin.

Allah (Glorifié et Exalté soit-Il) a dit sur ce qui leur est promis : « les jardins d'Eden, où ils entreront, ainsi que tous ceux de leurs ascendants, conjoints et descendants qui ont été de bons croyants. De chaque porte les Anges entreront auprès d'eux : « Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré ! » - Comme est bonne votre demeure finale. » (Sourate 13 Le tonnerre, versets 23 et 24)

Ainsi que Sa Parole (Glorifié et Exalté soit-Il) : « Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah [...] » (Sourate 03 La famille d'Imran, verset 110)

Il est légitime de dire qu'il s'agit là des Compagnons (qu'Allah les agrée) seulement en raison de leur perfection à avoir rempli les immenses engagements de ce verset, et il est aussi légitime de dire qu'il s'agit de l'ensemble de la communauté, les deux sont exactes, car certes la communauté ne sera jamais exempte de ceux qui correspondent à cette description pour toujours. » Fin de citation.

Extrait tiré et traduit du livre **Djawahirou-l-ma'ani**
Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

